



K.B.F.S. - F.R.B.C.E.



Confrérie St. Michel

## 19<sup>th</sup> FLEMISH OPEN FENCING CHAMPIONSHIPS

**Compétition satellite de la FIE Sabre Féminin  
Le 16 Octobre 2016**

Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que je vous invite au **19<sup>th</sup> FLEMISH OPEN FENCING CHAMPIONSHIPS** au nom de la **Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime** et au nom de la **Confrérie Saint-Michel**, qui sera organisé à **Gand (Belgique)** le 16 Octobre 2016.

Vous trouverez ci-après les détails de cette compétition :

### **Organisateurs :**

**Confrérie Royale et Chevalière de Saint-Michel**

**Apostelhuizen 87 / 201, 9000 Gent (secrétariat)**

Téléphone : + 32 (0)472 649 278

E-mail : roger.antonis@telenet.be

### **Lieu de la compétition**

**Sporthal Hogeschool Gent, Sint-Denijslaan 251, 9000 Gent**

### **Programme de la compétition**

#### **Dimanche 16 octobre 2016**

08h00 Ouverture du lieu de la compétition

08h15 Paiement / Ouverture du contrôle des armes

11h00 Début de la compétition Sabre Féminin

15h00 Demi-finales et Finale

### **Nombre de participantes**

Le nombre de participantes n'est pas limité

## Inscriptions

La compétition est ouverte à tous les tireuses titulaires d'une licence FIE **2016-2017** valide.

Aucun tireuse n'est autorisé à participer à une compétition officielle de la FIE s'il est âgé de moins de 13 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la compétition.

Les inscriptions des tireuses, et des arbitres ne peuvent être effectuées que sur le site Web de la FIE, [www.fie.org](http://www.fie.org), dans les délais spécifiés dans les Règles d'organisation de la FIE (cf. o.54).

## Frais d'inscription

Compétition individuelle : **20,00 EUR**.

Les frais d'inscription peuvent être réglés au moment de l'inscription avant le début de la compétition.

## Prix en espèces

Plus de 50 participantes : 300,00 Euro première place, 200,00 Euro deuxième, 100,00 Euro troisième

Moins de 50 participantes : 200,00 Euro première place, 100,00 Euro deuxième, 50,00 Euro troisième

## Obligations relatives aux arbitres

**Le nombre d'arbitres** A ou B devant accompagner les délégations dans les tournois satellite est :

1 à 4 tireuses : pas d'obligation

5 à 9 tireuses : 1 arbitre

10 tireuses et plus : 2 arbitres

Nombre d'arbitres requis non respecté: une amende de 1000,00 Euros par arbitre doit être payé à l'organisateur par la fédération en même temps que l'information à l'organisateur (o.81.1)

## Formule

Les compétitions satellites se tirent suivant la formule de la FIE pour les compétitions juniors (cf. o.35-o.41). Toutefois :

1) S'il y a un pré-tournoi de qualification auquel tous les tireurs engagés dans le tournoi satellite participent, la composition des poules du tournoi satellite sera établie suivant les résultats du pré-tournoi (la composition des poules du pré-tournoi devra suivre le règlement satellite).

2) Les organisateurs auront le droit d'organiser des matches supplémentaires pour établir le classement pour les places finales de la 9<sup>e</sup> place jusqu'à la fin.

Dans ce cas, ce classement (9 et suivants) sera établi suivant ces matches supplémentaires.

## Hébergement et transport

Consultez le site web <http://www.gent-hotels.eu> pour réserver des chambres. Il n'y a pas de transport prévu.

## Aide à l'obtention d'un visa

Vérifiez les exigences de visa de la **Belgique** avant de réserver vos billets. Les personnes ayant besoin d'aide pour obtenir un visa doivent contacter [roger.antonis@telenet.be](mailto:roger.antonis@telenet.be) avant le **15 septembre 2016**.

## Informations supplémentaires et contact

**Confrérie Royale et Chevalière de Saint-Michel**

**Apostelhuizen 87 / 201, 9000 Gent (secrétariat)**

Téléphone : + 32 (0)472 649 278

E-mail : [roger.antonis@telenet.be](mailto:roger.antonis@telenet.be)

Cordialement,

**Goeminne Didier**

Président Confrérie Saint-Michel

[www.confiserie.be](http://www.confiserie.be)